

Saint-Tite, le 19 septembre 2026

À : Tous les maires de la MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mardi le vingt-deuxième jour de septembre deux mille vingt-six (22/09/2026) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance extraordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

1	ADMINISTRATION
1.1	Adoption de l'ordre du jour
1.2	Constat de la levée de conditions et pleine effective de la résolution numéro 26-09-172 - Adjudication du contrat à Groupe Gagné Construction
1.3	Autorisation de signer un contrat d'exécution d'oeuvre d'art
2	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
2.1	Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC)
2.2	Autorisation de signer le contrat de prêt pour le programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Tarifs douaniers américains
2.3	Autorisation de déposer un projet au Fonds régions et ruralité - Volet 1 Rayonnement régional, sous-volet : Innovations territoriales
3	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
3.1	Adoption du règlement 2026-207 modifiant le règlement de remplacement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac numéro 2023-194
4	Affaires nouvelles
5	Questions de l'assemblée
6	Levée de l'assemblée

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathalie Groleau
Directrice générale et greffière-trésorière